

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 13 mars 2009 - 14 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille neuf, le treize mars, à quatorze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 05-03-2009.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Sébastien Catelan, Jean-Jacques Ferrero, Dominique Gueytte (jusqu'au point n° 4), Raymond Lecler, Pierre Michel, Frédéric Pinet, Robert Reynaud, Nicolas Rosin.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation des derniers comptes-rendus

➤ Mme Monique Oddou est nommée **secrétaire de séance**.

➤ **Les comptes-rendus** des 23 janvier et 2 mars 2009 sont approuvés. Des précisions sont apportées quant aux certificats d'urbanisme (point 7 du 2 mars) déposés par la commune. Ce type de certificat d'urbanisme permet de savoir si le projet de construire une maison est réalisable ou pas sur le terrain concerné.

2 – Vote des comptes 2008 en présence du trésorier de la commune Paul Tétard

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Jacques Ferrero, délibère sur les comptes administratifs de l'exercice 2008 dressés par Josy Olivier, Maire, sortie de la salle. Raymond Lecler ne souhaite pas prendre part au vote de ces comptes n'ayant pas participé à leur élaboration. Les comptes administratifs peuvent se résumer ainsi :

✓ Budget principal :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Opérations 2008	540 743,76 €	700 241,18 €	416 392,78 €	452 819,90 €	957 136,54 €	1 153 061,08 €
Report		101 222,77 €	197 033,57 €			
					1 154 170,11 €	1 254 283,85 €
Résultats de clôture		260 720,19 €	160 606,45 €			100 113,74 €
Restes à Réaliser			119 600,00 €	119 700,00 €		100,00 €
Résultats définitifs		260 720,19 €	160 506,45 €			100 213,74 €

✓ Budget annexe de l'eau et de l'assainissement :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations 2008	53 851,62 €	66 816,81 €	29 706,09 €	40 811,33 €	83 557,71 €	107 628,14 €
Report		40 407,96 €		30 567,61 €		
Résultats de clôture		53 373,15 €		41 672,85 €		95 046,00 €

✓ Budget annexe des gîtes du grand pré

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations 2008	25 931,71 €	38 032,53 €	7 008,13 €	7 000,00 €	32 939,84 €	45 032,53 €
Report		11 024,40 €	5 688,35 €			
Résultats de clôture		23 125,22 €	5 696,48 €			17 428,74 €

- ✓ Budget annexe du transport à la demande :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Opérations 2008	19 714,15 €	26 451,61 €
Report	318,71 €	
Résultats de clôture		6 418,75 €

- ✓ Budget annexe lotissement : **20 000 € HT de dépenses**. Le trésorier informe que ce budget sera en déficit jusqu'à ce que les ventes viennent l'équilibrer.
- **Les comptes de gestion 2008** dressés par le Receveur Paul Tétard n'appellent ni observation ni réserve.
- **Le receveur a préparé une analyse financière de la commune**. La partie rétrospective présente un bon autofinancement des projets d'investissement et pas trop d'endettement. La partie prospective doit être revue en fonction des nouveaux chiffres d'investissement connus par la commune (montant de la 2ème tranche du centre bourg), elle sera remise dans les semaines à venir.

3 – Vote des budgets 2009 en présence du trésorier de la commune Paul Tétard

Les comptes administratifs 2008 approuvés, le conseil municipal affecte les résultats et vote les budgets de l'année 2009.

- ✓ **Budget principal** (11 voix pour)

Excédent 2008 constaté de 260 720,19 €, en fonctionnement, affecté de la manière suivante en 2009 :
Section d'investissement : 161 000,00 €. Excédent reporté en section de fonctionnement : 99 720,19 €.
Le budget 2009 s'équilibre en fonctionnement à 780 400 € et en investissement à 1 738 100 € (y compris les reports de 2008 de 119 700 €). L'investissement est voté par opération (il y a 29 opérations individualisées).

- ✓ **Budget annexe de l'eau et de l'assainissement** (11 voix pour)

Excédent reporté de 53 373,15 € en fonctionnement. Excédent reporté en investissement de 41 672,85 €.
Le budget 2009 s'équilibre en fonctionnement à 108 800 € et en investissement à 400 200 €. Il y a 7 opérations individualisées.

- ✓ **Budget annexe des gîtes du grand pré** (10 voix pour, 1 abstention : Frédéric Pinet)

Excédent constaté de 23 125,22 €, en fonctionnement, affecté de la manière suivante en 2009 :
Section d'investissement : 6 000,00 €. Excédent reporté en section de fonctionnement : 17 125,22 €.
Le budget 2009 s'équilibre en fonctionnement à 47 100 € et en investissement à 21 500 €.

- ✓ **Budget annexe du transport à la demande** (11 voix pour)

Excédent reporté de 6 418,75 € en fonctionnement.
Le budget 2009 s'équilibre en fonctionnement à 25 200 €.

- ✓ **Budget annexe du lotissement** (9 voix pour, 2 abstentions : Monique Oddou et Frédéric Pinet)

Le budget 2009 s'équilibre en fonctionnement à 70 000 € et en investissement à 70 000 €.

4 – Vote des taux d'imposition 2009

Rapporteur : Josy Olivier et Jean-Jacques Ferrero

Les taux n'ont pas été augmentés depuis 1994 (date à laquelle ils avaient baissé). Les bases augmentent régulièrement.

Avec les bases notifiées par le service des impôts, le budget 2009 s'équilibre sans nécessité d'augmenter les taux de fiscalité locale. Le conseil vote à l'unanimité les taux d'imposition suivants :

	Bases prévisionnelles notifiées	Taux	Total
Taxe d'habitation	433 000,00 €	13,40%	58 022,00 €
Foncier bâti	352 800,00 €	26,12%	92 151,00 €
Foncier non bâti	9 000,00 €	76,81%	6 913,00 €
Taxe professionnelle	248 800,00 €	7,91%	19 680,00 €
			176 766,00 €

5 – Voirie rurale programme de la CCIB

Rapporteur : *Josy Olivier et Pierre Michel*

Le programme préparé en 2005 par la communauté de communes des Baronnie (CCIB) est à revoir, certains ont été réalisés directement par la commune, d'autres n'appartiennent pas à la commune et enfin certains sont classés dans le domaine public communal. Il reste donc quatre chemins.

➤ **Le conseil approuve le programme de voirie rurale suivant :**

Les parties rurales des chemins du Béal Noir (Luzerne), des Coings et de Plan la Croix, l'ouverture et les passages à gué sur le chemin du Moulin d'Aygues.

6 – Demande achat terrain à Lidane

Ce point est reporté, le conseil n'ayant pas sous les yeux le courrier du demandeur.

7 – Convention avec le conseil général (eau potable et assainissement)

Le Conseil général assure depuis le 1er janvier 2006 une assistance technique gratuite dans le domaine de l'eau potable (SATEP), de l'assainissement collectif (SATESE) ou non collectif (SATAA) et de l'entretien des cours d'eau. La loi sur l'eau modifie le cadre de ces missions d'assistance technique en les faisant notamment entrer en partie dans le champ concurrentiel. Le conseil général a fixé un barème de participation par habitant DGF à savoir 0,50 € pour l'eau potable et 0,50 € pour l'assainissement collectif soit 690 € pour la commune de Rosans. La mission concernant l'assainissement collectif consistera en un programme de 2 à 4 visites dans l'année par installation; une assistance à la programmation des travaux. La mission concernant l'eau potable consistera en une visite annuelle des points d'eau et de suivre la mise en place des mesures de protection et la réalisation des travaux arrêtés dans la déclaration d'utilité publique (DUP) de mise en conformité des ressources.

➤ **Le conseil autorise le maire à signer la convention d'assistance technique avec le département.**

8 – Plan d'eau : surveillance saison 2009

Bruno Bocquillion propose de revenir pour assurer la surveillance du plan d'eau cet été à partir de la mi-juin (contrat saisonnier à prévoir). Gérard Bouveau a fait un courrier afin de faire les remplacements pendant les repos hebdomadaires de Bruno Bocquillion. Pour des raisons de sécurité, il déconseille la mise en place d'une île.

➤ **Le conseil approuve la surveillance du plan d'eau à partir du 13 juin.**

9 – Convention maîtrise d'oeuvre Sp2i

Concernant les travaux du centre bourg, la Fédération Départementale d'électrification propose la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les réseaux d'éclairage public et de téléphone. Le bureau d'étude Sp2i propose un avenant chiffré à leur contrat. Le taux de maîtrise d'oeuvre est fixé à 8,80 % sur un total de travaux de 1 346 500 € HT. Compte tenu de la répartition des réseaux (réseaux secs gérés par la Fédération), il leur sera demandé de revoir leur calcul.

➤ **Le conseil se réunira le 10 avril avec le bureau d'étude.**

10 – Questions diverses

Emplacement réservé

Dans l'enquête publique en cours, il est prévu de supprimer un emplacement réservé dans le centre du village. Faudra-t-il laisser sur cet emplacement les servitudes prévues dans le PLU sur de nombreuses parcelles dans le centre du village ou laisser la parcelle sans servitude particulière ? Le conseil opte pour la seconde option, les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France semblent déjà suffisantes pour préserver l'endroit.

Bois coupé pour la pose de la clôture autour du périmètre immédiat du captage

L'ONF demande ce que l'on va faire du bois coupé pour poser la clôture autour du périmètre de la source. Sébastien Catelan et Pierre Michel iront sur place.

ASA de l'Estang

Des travaux sont à prévoir y compris dans le centre bourg, le président sera rencontré.

Guide de l'été

Ce guide du Dauphiné libéré est distribué gratuitement. Il est payant pour les annonceurs privés et publics. Compte tenu de sa diffusion, la commune accepte le paiement pour une page.

Elections européennes

Elles auront lieu le 7 juin 2009.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 17 heures 30 minutes.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	Secrétaire de séance	
PINET Frédéric	X	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	X	